



Ma propriétaire me demande 1250€ le premier mois

Par **dudul71**, le **14/07/2009** à **20:06**

Bonjour,j'ai emménagé le 15 MAI 09 dans une maison de 100 m², d'un loyer de 450€ mensuel. Donc ma propriétaire a demander deux cautionnaire,un pou moi et un pour ma copine,n'en ayant pas pour moi elle nous a demander 1mois de caution en plus.rnrnPuis elle m'annonce aujourd'hui le 14 07 09 que nous devons payer un loyer d'avance c'est a dire payable aujourd'hui a effet du15 juillet au 15 aout.rnrnDonc au total nous avons payé jusqu' ici :rn_ 450€ 1er loyer du 15 mai au 15 juin (payer en juin)rn et elle nous redemandern_ 450 € 1ere caution (payer début juillet)rn_ 450€ de loyer pour le 15 juin au 15 juillet(pas encore payer)rn_ 450 € de loyer d'avance pour le 15 juillet au 15 aout (pas encore payer)rndonc un total de 1250€ pour le mois de juilletrnrnA T'ELLE LE DROIT DE NOUS DEMANDER 2 CAUTIONS ?rnrnPUIS DE NOUS DEMANDER 1250€ DANS LE MEME MOIS?rnrnSachant que ma copine na plus d'emploi a se jour. Il y a t'il une solution.rnrnmerci d'avance

Par **Solaris**, le **15/07/2009** à **22:46**

Bonjour, rnrnCette somme élevée vient des loyers en retard si j'ai bien compris.rnLes loyers en principe sont payables d'avance donc ne me choque pas.rnIl convient de vérifier ce qui est prévu dans votre bail: loyer payable d'avance ou à terme échu.rnSinon, un mois de dépôt de garantie pour vous est conforme à la loi du 06 juillet 1989.